



UTILISER UNE PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE (PIR) OU PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE LEGERE(PIRL)

Objectifs : Utiliser une Plateforme Individuelle Roulante (PIR / PIRL) en respectant les règles de sécurité

Durée :
3.5 heures

Public & Pré-requis :
Pouvoir travailler en hauteur

Modalités pédagogiques :
pédagogie active
- Présentiel

Modalités de suivi :
Attestation de fin de Formation

Profil formateur :
2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

1. Connaître la réglementation

- Appréhender les accidents
- Connaître le contexte réglementaire et les responsabilités qui en découlent (Art R.4323-63)
- Connaître les risques du travail sur les PIR/PIRL et les facteurs aggravants

2. Assurer sa protection et celle des autres

- Caractéristiques des moyens de protection collective.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle.
- Choix des moyens de protection individuelle

3. Maîtriser l'utilisation des plateformes individuelle roulante

- Les contraintes de travail en hauteur et les risques spécifiques dus aux : échelles portables, PIR, PIRL et escabeaux
- Les caractéristiques et domaines d'utilisation des différentes catégories de matériels utilisés
- La réception, le stockage, le conditionnement du matériel, la signalisation. >> NF EN 131-1 et 131-2 ECHELLES >> NF P 93-353 et NF P 93-352 PIRL et PI